

Washington D.C., 15 juin 2004

L'Honorable Robert B. Zoellick
Représentant au Commerce des Etats-Unis

Monsieur l'Ambassadeur Zoellick ,

J'ai l'honneur de confirmer l'entente suivante à laquelle les délégations du Royaume du Maroc et des Etats-Unis d'Amérique sont parvenues au cours des négociations concernant le Chapitre Douze (Services Financiers) de l'Accord de Libre Echange entre nos gouvernements, signé ce jour:

Le Maroc se réserve le droit de réglementer le traitement des transactions entre une succursale et sa société mère et de tenir la succursale pour seule responsable pour honorer les engagements vis-à-vis des assurés et se conformer aux législations et réglementations en vigueur.

J'ai l'honneur de proposer que cette lettre et votre lettre de confirmation en réponse constituent une partie intégrante de l'Accord.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma haute considération.

Taïb FASSI FIHRI
Ministre Délégué aux
Affaires Etrangères et à la Coopération

Washington D.C., le 15 juin 2004

L'Honorable Taïb FASSI FIHRI
Ministre Délégué aux Affaires
Etrangères et à la Coopération
Royaume du Maroc

Monsieur le Ministre FASSI FIHRI,

J'ai le plaisir de recevoir votre lettre datée d'aujourd'hui ainsi libellée:

«J'ai l'honneur de confirmer l'entente suivante à laquelle les délégations du Royaume du Maroc et des Etats-Unis d'Amérique sont parvenues au cours des négociations concernant le Chapitre Douze (Services Financiers) de l'Accord de Libre Echange entre nos gouvernements, signé ce jour :

Le Maroc se réserve le droit de réglementer le traitement des transactions entre une succursale et sa société mère et de tenir la succursale pour seule responsable pour honorer les engagements vis-à-vis des assurés et se conformer aux législations et réglementations en vigueur.

J'ai l'honneur de proposer que cette lettre et votre lettre de confirmation en réponse constituent une partie intégrante de l'Accord. »

J'ai l'honneur de confirmer que l'entente objet de votre lettre est partagée par mon gouvernement, et que votre lettre et cette lettre de réponse constituent une partie intégrante de l'Accord.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Robert B. Zoellick
Représentant au Commerce
des États-Unis